

L'actualité des milieux naturels gérés par les Conservatoires

SEPTEMBRE 2021 - N°52

Le Sabot de Vénus

Bourgogne



Selon les saisons, les heures de la journée, les couleurs, les ombres et les lumières, nombre de paysages des sites conservatoires inspirent les photographes en herbe que sont les salariés, bénévoles et adhérents des Conservatoires. Retrouvez dans ce "Coin des photographes" une sélection des plus belles photos qu'ils ont envie de vous faire partager. Ils vous livreront également les raisons pour lesquelles ils ont immortalisé ces instants.

Faites-nous partager vos plus beaux clichés de paysages pris sur des sites gérés par les Conservatoires.

Envoyez-les à
olivier.girard@cen-bourgogne.fr

Pensez à ajouter une courte anecdote.

Le coin des photographes



Pelouse de Sous la Baume, Reculée de la Haute-Seille à Baume-les-Messieurs (39)



“ Le temps d’une pause... midi arrive et il commence à faire chaud, très chaud, au pied des falaises de Baume-les-Messieurs. Un temps d’arrêt marqué à l’ombre d’un buisson permet de surprendre, par le plus grand des hasards, un chamois en approche, langue tirée... Clic! Pris sur le vif au moment où, en alerte, il stoppe sa déambulation, constate qu’il ne pourra pas contourner « l’obstacle » et fait demi-tour.

Ce jeune chamois est a priori une éterle, c’est-à-dire une jeune femelle en tout début de troisième année. L’âge adulte sera marqué par la longueur des cornes, dépassant celle des oreilles dressées. ”

Magalie MAZUY - Chargée de missions
Conservatoire d’espaces naturels de Franche-Comté

Au sommaire

4. Les Conservatoires en action

- Connaître les milieux humides, une étape-clé dans leur préservation
- La gestion pastorale gagne du terrain !
- Un nouveau programme Life en faveur des tourbières du Jura et du climat

9. Les temps forts

10. Au cœur

des sites conservatoires

- Au secours des plantes messicoles de Champlitte
- La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, entre sable et eau

14. Quoi de neuf

sur les sites conservatoires ?

16. La vie de l'association

17. Et dans le réseau

des Conservatoires ?

18. Des partenariats pour mieux préserver la nature

- Quand les « Conservatoires » s'associent
- Un collectif pour faire du Val d'Allier Bourbonnais une zone humide d'importance internationale

20. La nature à la loupe

- Vivez ma vie... de libellule !
- Astuces et anecdotes naturalistes

22. Promenons-nous sur les sites

- La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle : des dunes de sable si loin de la mer ! (71)
- Sur les Seignes : balade au cœur d'une tourbière restaurée (25)

Le mot des présidents

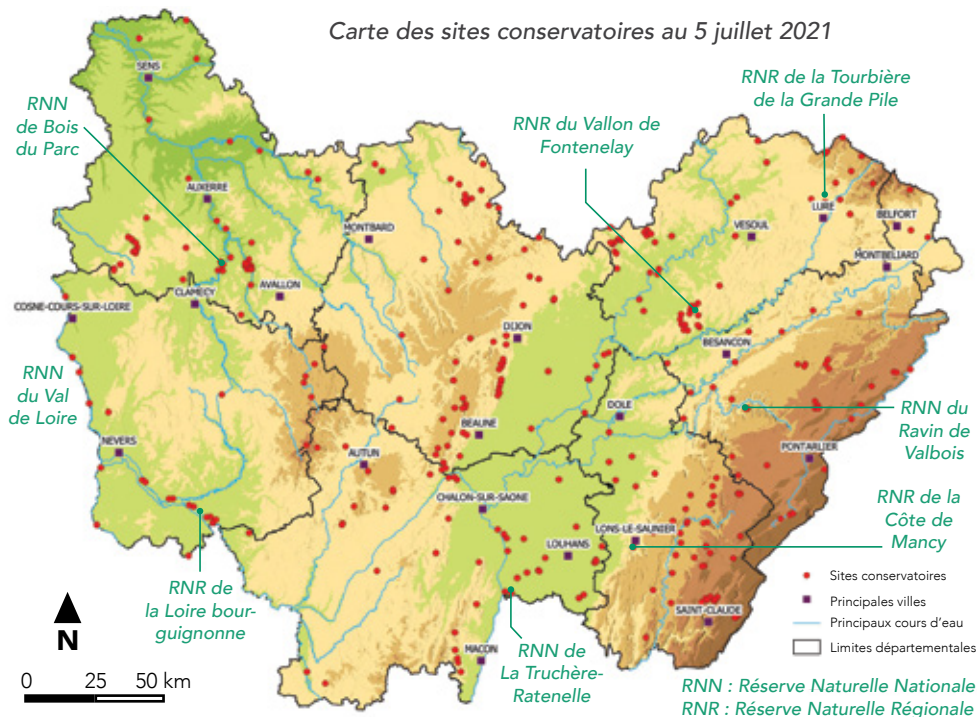
Dans l'imaginaire collectif, **Nature et Forêt** vont de pair, sont étroitement associées. Notre région dispose d'un patrimoine forestier important : 3^e région française au regard de son taux de recouvrement forestier, pour 37% de sa surface. Au-delà de ces considérations chiffrées, la forêt de Bourgogne-Franche-Comté est diversifiée, en âge, en surfaces de massifs et en paysages emblématiques. Notre région accueille maintenant une partie du nouveau Parc national de Forêts, symbole de cette importance des milieux forestiers.

Aujourd'hui, dans un contexte où la situation climatique modifie en profondeur les paysages forestiers, les enjeux qui concernent ces milieux sont croissants : présence d'espèces et d'habitats sensibles, question de la Naturalité ou de la libre évolution, préservation de forêts anciennes ou matures, articulation des enjeux de production / biodiversité / stockage de carbone... L'objectif de multifonctionnalité de la forêt reste essentiel, mais ces enjeux - parfois contradictoires - obligent à une recherche croissante de solutions. Cette thématique devient majeure pour le réseau des Conservatoires d'espaces naturels. Un programme tel que Sylvae, qui vise notamment à préserver des réseaux de vieilles forêts, est en développement dans plusieurs régions françaises. Le document stratégique commun à nos deux Conservatoires reprend cette ambition, en s'appuyant sur les valeurs (concertation, partenariats...) et les outils (connaissance, foncier...) qui sont les nôtres. Nos équipes élues et salariées se sont penchées sur ces enjeux ces derniers mois et nos Conservatoires vont se saisir de cette problématique avec le souhait affirmé que nous puissions contribuer à la forêt de demain.

• Muriel LORIOD-BARDI
Conservatoire d'espaces
naturels de Franche-Comté



• Daniel SIRUGUE
Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgogne

Sources : BD Alti IGN, BD Topo IGN 2013, BD Carto IGN 2013, CENFC 2021, CENB 2021 • Auteur : CENB 2021

Les Conservatoires en action

Connaître les milieux humides, une étape-clef dans leur préservation

La protection et la gestion durable des milieux humides sont aujourd'hui reconnues d'intérêt général et il est de la responsabilité de tous de s'inquiéter du sort de ces espaces naturels. Mais pour mieux les préserver, il faut déjà les recenser, les localiser et les étudier d'un peu plus près : c'est la phase d'inventaire.

À la recherche des milieux humides

Tout commence par de longues heures d'**analyse de données bibliographiques, cartographiques et de photographies aériennes**, afin de repérer sur une carte (« prélocaliser » dans notre jargon) les milieux humides potentiels. Une vérification sur le terrain s'impose alors : la **recherche de plantes caractéristiques** et l'**étude des sols** permettent d'affirmer (ou non !) que les milieux humides supposés le sont bien. **Puis, chaque milieu humide confirmé est examiné plus en détails** (plantes présentes, activités humaines sur le site, menaces, etc.), tout ceci afin d'**évaluer son « état de santé »**.



1



2

De l'**eau visible en surface** et/ou des **sols gorgés d'eau** au moins une partie de l'année ? Des **plantes adaptées** à vivre les « pieds » dans l'eau ? Pas de doute, c'est un **milieu humide** (marais, tourbière, prairie inondable, etc.) !

1 Prélèvement de sol sur milieu humide
E. Bunod - CEN Franche-Comté

2 « Carotte » de sol présentant des traces caractéristiques de présence temporaire d'eau
E. Bunod - CEN Franche-Comté

Inventorier les milieux humides, à quoi ça sert ?

C'est le **premier pas vers la préservation de ces milieux**. Une fois connus (et reconnus !), ils peuvent faire l'objet d'une attention particulière. Lorsque l'inventaire des milieux humides d'un territoire est effectué, **les données sont alors communiquées aux collectivités**. Ce travail peut conduire à la **restauration et l'entretien** de milieux humides, à **leur meilleure prise en compte dans les documents d'urbanisme**, mais aussi à attirer l'attention des élus et des porteurs de projet sur la nécessité d'une **éventuelle procédure réglementaire** à suivre lors de la réalisation d'aménagements.

Milieux humides, milieux utiles

Ces réservoirs de biodiversité jouent un rôle essentiel dans la nature et rendent des services aux êtres humains, comme la régulation des crues (utile pour limiter les inondations !) et l'épuration de l'eau. Malheureusement, la majorité d'entre eux a disparu ou a été fortement dégradée du fait des activités humaines. Il est donc essentiel d'agir en leur faveur !

Près de 173 000 ha de milieux humides ont déjà été recensés en Bourgogne-Franche-Comté. Il en reste encore à découvrir puisqu'une partie du territoire n'a pas encore été prospectée. Les Conservatoires, mais aussi bien d'autres structures, participent à ce travail. Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont d'ailleurs là pour les accompagner si besoin.

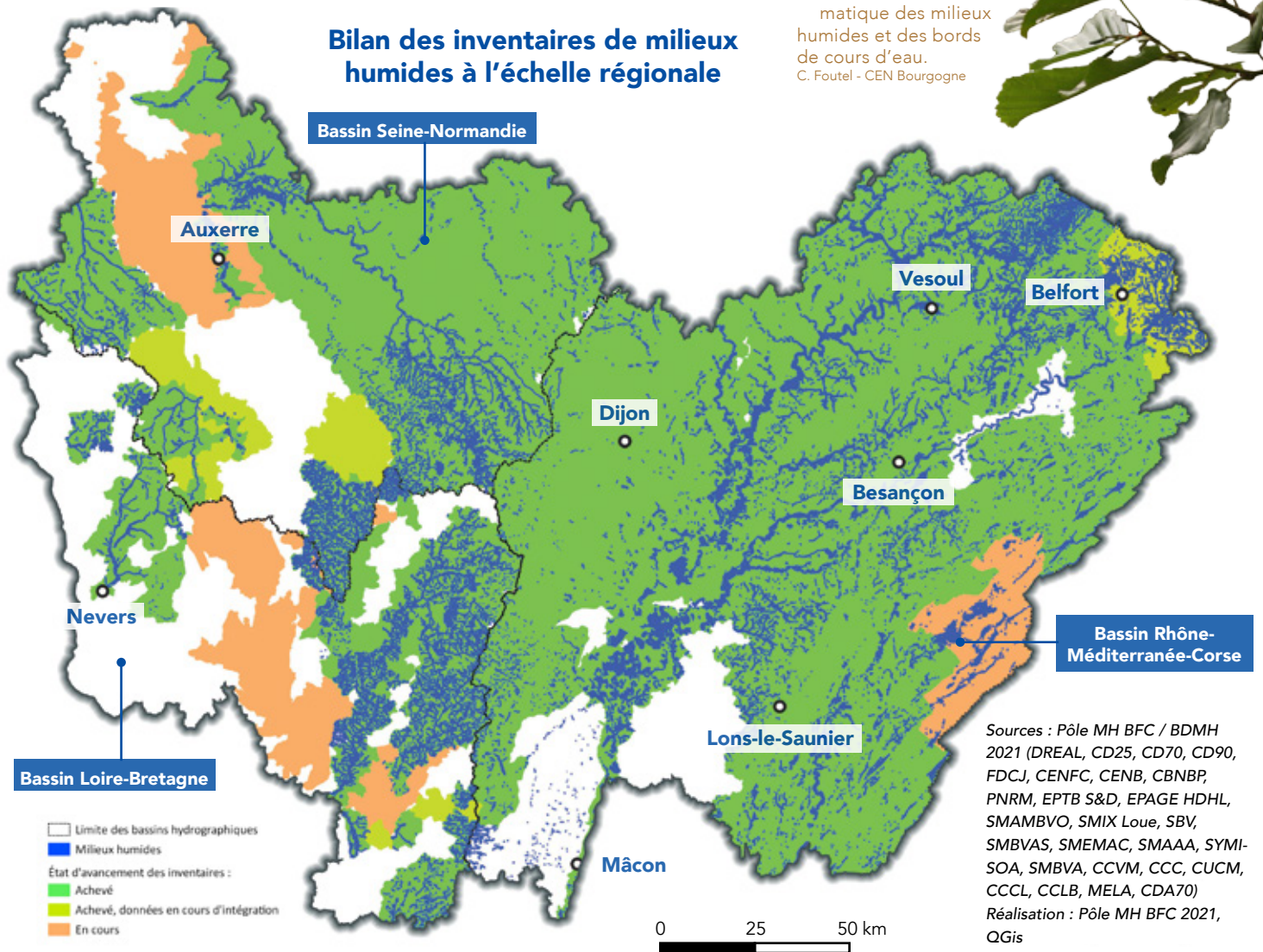
Les données issues de ces inventaires sont disponibles sur : www.sigogne.org/carto/



3

3 L'Aulne glutineux est un arbre emblématique des milieux humides et des bords de cours d'eau.
C. Foutel - CEN Bourgogne

Bilan des inventaires de milieux humides à l'échelle régionale



Bien que non exhaustifs et n'entrant pas dans le cadre d'une réglementation, les inventaires de milieux humides sont utiles pour les élus des collectivités. Ils permettent d'identifier et de prioriser les secteurs à préserver et les actions à mettre en oeuvre afin de protéger ce patrimoine.

Caroline NAJEAN
Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne



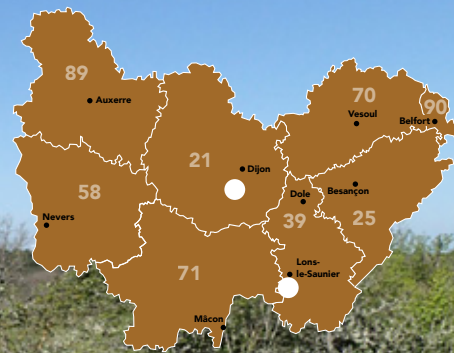
Vous avez des questions au sujet des milieux humides ?

Porté par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté, le **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**, via un réseau d'acteurs experts locaux, **renseigne et apporte un appui** aux acteurs professionnels mais aussi aux propriétaires privés et collectivités.

Vous pouvez notamment le contacter si :

- vous souhaitez savoir si l'une de vos parcelles abrite un milieu humide et/ou s'il est « en bonne santé » ;
- vous êtes une collectivité et que vous avez la volonté de prendre en compte les milieux humides dans votre projet de territoire ;
- vous vous posez des questions sur comment restaurer, protéger, entretenir ou valoriser votre milieu humide.

Pour en savoir plus : www.cen-bourgogne.fr et cen-franchemonte.org



Les Conservatoires en action

La gestion pastorale gagne du terrain !

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne - Franche - Comté œuvrent depuis de nombreuses années à la préservation des pelouses calcaires, en misant notamment sur le pâturage. Dans le cadre de leur programme régional "Pelouses, landes et milieux associés", les deux associations ont répondu ensemble à un appel à projets lancé en 2020 par l'Office Français de la Biodiversité afin de déployer en 2021 et 2022 du pastoralisme sur les pelouses calcaires de deux territoires ciblés.

Conservatoire de Franche-Comté cherche agriculteurs et troupeaux

Dès 2016, le Conservatoire de Franche-Comté a défini **19 territoires pour initier un travail sur les pelouses calcaires**. **Recensement et localisation des pelouses calcaires et prises de contact avec les acteurs locaux** ont été menés sur ces secteurs. Dans la Vallée de la Loue (25), cela a même abouti à **l'acquisition d'un troupeau par le Conservatoire de Franche-Comté**.

Au niveau du **Revermont** et de la **Petite Montagne**, vastes territoires riches en pelouses calcaires emblématiques du Sud-Jura, le **Conservatoire de Franche-Comté, Jura Nature Environnement (JNE) puis Terre d'Émeraude Communauté**, se sont associés pour mieux connaître les pelouses calcaires de ces secteurs et développer la **mise en place du pâturage extensif**. Ces partenaires se proposent ainsi de **rencontrer les propriétaires** des parcelles (notamment les communes) **et les éventuels exploitants de troupeaux** utiles à l'entretien de ces milieux.

Pour les deux années à venir, les mots d'ordre sont simple : **continuer le recensement des pelouses calcaires, susciter puis accompagner l'émergence de projets de pâturage** (en particulier sur les communaux), ou **conseiller directement les exploitants et les propriétaires** qui pratiquent déjà le pâturage.

Le territoire du projet comporte l'ensemble du réseau de pelouses calcaires situé au sud de la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy pour laquelle le Conservatoire de Franche-Comté et JNE sont co-gestionnaires. Il compte à ce jour plus de 8700 ha de pelouses avérées. Le projet portera sur l'agglomération lédonienne et les Communautés de communes Portes-du-Jura et Terre d'Émeraude, les deux entités géographiques Revermont et Petite Montagne étant totalement recouvertes par ces collectivités.



- 1 Secteur emblématique des pelouses sèches du Jura à Saint-Laurent-la-Roche (39)
W. Guillet - JNE
- 2 Les bousiers remercient chaleureusement les Conservatoires pour la remise en place du pâturage! - O. Girard - CEN Bourgogne

Les Côtes et l'Arrière-Côte de Beaune et Dijon, terrains de "jeux" du Conservatoire de Bourgogne

Le Conservatoire de Bourgogne a choisi ces régions naturelles pour **étendre la gestion des pelouses par son propre troupeau en dehors des sites conservatoires**. C'est ainsi que des pelouses calcaires communales, préalablement identifiées via une étude foncière, ont été pâturées dès cette année dans le cadre de conventions de partenariat annuelles ou bisannuelles. **Une évaluation de l'état de «santé» des sites est prévue** avant l'arrivée du troupeau du Conservatoire de Bourgogne. Une fois que les animaux auront fini de «travailler», **un suivi technique permettra d'évaluer leur impact** sur la végétation et la réussite de l'action.

Objectif : susciter l'intérêt des agriculteurs

Faire pâturer ces sites par le troupeau du Conservatoire de Bourgogne vise bien sûr à préserver les pelouses calcaires mais pas que ! Ce projet a une autre vocation, celle de **faire des émules parmi les agriculteurs locaux et ainsi redynamiser ces espaces agricoles abandonnés**.

Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne espère trouver des éleveurs volontaires pour y installer leurs troupeaux. Durant les deux prochaines années, il travaillera donc en lien avec les acteurs du monde agricole, les communes et les Communautés de communes animatrices de sites Natura 2000 sur le territoire, pour que des exploitants locaux prennent à terme le relais du Conservatoire de Bourgogne.

3 Une partie des animaux composant les troupeaux des deux Conservatoires (de Bourgogne en haut et de Franche-comté en bas)
O. Girard - CEN Bourgogne - T. Morvan - CEN Franche-Comté



Claude PAGNOTTA

Maire de Monthélie (21)

“**Monthélie s'engage pour la biodiversité**”

“ Après plusieurs dizaines d'années de déprise, la commune, épaulée par l'association locale Monthélie Découverte, a souhaité **redonner une vocation pastorale et écologique aux pelouses du Chagnot**. Après avoir vu les travaux de restauration et de sauvegarde des pelouses menés par le Conservatoire de Bourgogne sur les communes voisines, nous l'avons naturellement contacté fin 2019 pour un premier avis. Les événements ont ensuite été très rapides puisqu'au printemps 2020, soit environ 6 mois après notre sollicitation, **le troupeau du Conservatoire de Bourgogne était sur site pour une vaste opération de débroussaillage écologique**. Petite commune au grand patrimoine naturel, **nous souhaitons aller de l'avant pour la préservation de la faune et de la flore locales pour les générations futures** mais aussi pour les habitants. C'est donc avec plaisir que nous avons à nouveau accueilli le troupeau en 2021 ! ”

Des «tondeuses» écologiques

Les troupeaux acquis par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté, respectivement en 2015 et 2019, se composent de vaches, d'ânes et de chevaux. Ils œuvrent ensemble à la restauration des pelouses calcaires sur les sites conservatoires pour lesquels des partenaires agricoles n'ont pu être trouvés. Et ces herbivores se révèlent être les meilleurs outils pour assurer la restauration et l'entretien de ces milieux !



Quelle que soit l'approche, vous l'aurez compris, l'objectif des deux Conservatoires est de mettre en place du pâturage sur les pelouses calcaires. Tandis que l'une est très opérationnelle avec le pâturage dès 2021 de certaines parcelles, l'autre invite surtout à la création de futurs projets de pâturage par le biais d'un accompagnement renforcé et d'une connaissance fine des acteurs locaux. Rendez-vous dans deux ans pour le bilan !

Hélène GERVAIS

Chargée de projet Biodiversité
Conservatoire de Bourgogne

Antoni ARDOUIN

Chargé de missions territorial Côte-d'Or
Conservatoire de Bourgogne

Benjamin MERCIER

Responsable de secteur Jura
Conservatoire de Franche-Comté

Le Life tourbières du Jura débuté en 2014 a permis de restaurer en 7 ans 52 tourbières sur 34 communes, soit environ 300 ha impactés.
M. Crouvezier - CEN Franche-Comté

Les Conservatoires en action

Un nouveau programme **Life** en faveur des tourbières du Jura et du climat

L'actuel programme Life tourbières du Jura n'est même pas encore terminé (il le sera en novembre prochain) qu'un nouveau est en construction ! En effet, le Conservatoire de Franche-Comté et ses partenaires comptent bien continuer à travailler en faveur des tourbières et proposer un nouveau projet Life, dans la continuité du premier mais axé cette fois-ci sur l'impact sur le climat.

Les tourbières, de précieuses alliées contre le changement climatique

Le but de ce nouveau Life? **Contribuer activement à la lutte contre le changement climatique en restaurant le bon fonctionnement hydrologique des tourbières du Jura franc-comtois** pour empêcher le carbone qui y est séquestré de s'échapper dans l'atmosphère. En effet, **les tourbières représentent 3% des terres émergées à l'échelle de la planète mais stockent l'équivalent de 75% de tout le CO₂ atmosphérique**. En cas de perturbation de ces milieux, la tourbe s'assèche, se minéralise et libère le carbone qu'elle contient. Les tourbières deviennent alors émettrices de gaz à effet de serre.

Une réhabilitation essentielle

Les tourbières du Jura portent encore les traces de l'exploitation de la tourbe par l'Homme et de sa volonté de valorisation économique de ces milieux naturels. Fosses d'exploitation, fossés de drainage, rectification de cours d'eau, sont autant de cicatrices qui viennent perturber le bon fonctionnement de ces milieux fragiles. **L'association fructueuse du Conservatoire avec le Parc naturel régional du Haut-Jura, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, l'Association des Amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray et le Syndicat Mixte Doubs-Dessoubre, sera reconduite pour ce nouveau projet.**

Permettre à nouveau aux tourbières d'être saturées en eau est bénéfique pour le climat mais pas seulement. Les tourbières concentrent en effet une flore et une faune très spécifiques qu'il convient de protéger ; elles assurent aussi un rôle important dans la régulation et l'épuration des eaux.

Un bilan plus complet du premier programme vous sera présenté dans le prochain Sabot de Vénus.



2

1 La tourbière des Rousses après les travaux
Corvus Monitoring

2 Une web-émission pour clôturer les sept années de programme du Life tourbières du Jura a été diffusée en direct jeudi 20 mai. Elle est disponible en replay sur www.life-tourbieres-jura.fr
CEN Franche-Comté

Le dossier de candidature sera déposé en novembre 2021. S'il est accepté par la Commission européenne et les autres partenaires financiers, les travaux de restauration des tourbières jurassiennes pourraient débuter à l'automne 2022.

Raoul DAUBRESSE

Chargé de projet Life tourbières
Conservatoire de Franche-Comté

Bérangère ABBA a visité le site de la Montagne des Trois Croix, situé sur les communes de Santenay (21) et Dezize-lès-Maranges (71), dans le cadre de son passage en Bourgogne-Franche-Comté pour présenter le plan de relance national en faveur de la biodiversité.
C. Duthu - CEN Bourgogne



Avez-vous déjà entendu parler du **Plan de relance 2020-2022** ? Il s'agit en fait d'un ensemble de mesures de politique économique visant à stimuler différents secteurs de l'économie française (entreprises, associations, etc.) suite à la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Les temps forts

Plan "France relance" : près de 28 millions d'euros pour la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

«**Nous avons une responsabilité à agir**», a déclaré le **15 mars dernier Bérangère ABBA, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité**, du haut de la Montagne des Trois Croix. C'est ce site remarquable géré par le Conservatoire de Bourgogne qu'elle a choisi de découvrir lors de sa visite dans notre région, le qualifiant d'«**exemplaire**» en termes de conciliation des activités humaines et de la préservation de la biodiversité. C'est en présence de Marie-Guite DUFAY, Présidente de Région,

Stéphane WOYNAROSKI, Vice-président de la Région en charge de la biodiversité, Didier PARIS, Député de la Côte-d'Or, Myriel PORTEOUS, Sous-préfète de Beaune, Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire, que Bérangère ABBA a annoncé que **près de 28 millions d'euros seront investis en Bourgogne-Franche-Comté dont 1,7 millions pour les aires protégées et la restauration des milieux naturels** et des continuités écologiques. Au sein de cette enveloppe, **220 000 € seront exclusivement destinés aux sites de pelouses calcaires gérés par le Conservatoire de Bourgogne !**

Le site des Côtes d'Orge a été inauguré !

Les équipements pédagogiques mis en place sur le site ont été sous les projecteurs le samedi 22 mai dernier lors de leur inauguration. Cet événement organisé par le Conservatoire de Bourgogne, en partenariat avec **la commune de Chaulgnes (58) et la Communauté de communes Les Bertranges**, a rassemblé une vingtaine de participants. Cela a été l'occasion d'**alerter les élus et acteurs locaux sur la régression inquiétante des surfaces de pelouses calcaires** (et donc de la biodiversité associée) à l'échelle de la petite région naturelle des Vaux de Nevers.

Présenter **l'exemple du site des Côtes d'Orge**, notamment pâturé depuis 2018 par les brebis de Caroline ANCHER (SCEA Brebis des Coteaux), a permis de **montrer les actions possibles à mettre en œuvre pour préserver ces milieux naturels.**

Si vous souhaitez visiter le site, retrouvez toutes les informations dans l'article paru dans le Sabot de Vénus n°51, rubrique « Promenons-nous sur les sites ».

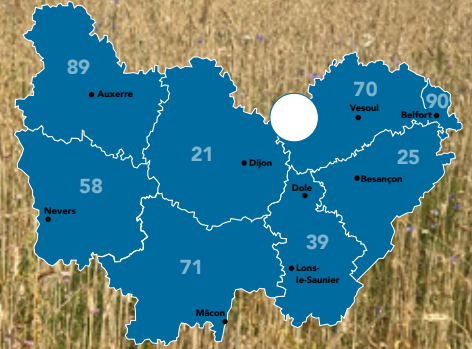
Le Plan de relance en marche dans la Nièvre

Mercredi 19 mai, **Didier JOSSO, Sous-préfet à la relance auprès du Préfet de la Nièvre**, s'est rendu sur le site conservatoire des Varennes de Tinte à Sougy-sur-Loire (58). Cette visite officielle a permis de **montrer un exemple concret de mise en œuvre du plan de relance**. En effet, le Conservatoire de Bourgogne bénéficie dans le département de la Nièvre d'un **accompagnement du plan de relance à hauteur de 175 000 €** dont vont bénéficier les pelouses sèches de l'**Espace Naturel Sensible «Les Varennes de Tinte»** mais aussi la **Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire** pour leur restauration.

1 Romain GAMELON, Directeur du Conservatoire de Bourgogne, Bruno GUÉGAN, administrateur, et Thibaud WYON, chargé de projets au Conservatoire, ont accueilli sur le site des Varennes de Tinte Didier JOSSO, Sylvain MATHIEU, Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la filière bois, de la forêt, de la montagne et des parcs et Daniel BARBIER, Conseiller départemental.
CEN Bourgogne

2 L'inauguration du site des Côtes d'Orge s'est déroulée en présence de Sébastien CLÉMENÇON, Maire de Chaulgnes, ainsi que des représentants du Conseil municipal, Claude BALAND, Président de la Communauté de communes Les Bertranges et Daniel SIRUGUE, Président du Conservatoire de Bourgogne.
C. Najean - CEN Bourgogne





Au cœur des sites conservatoires

Au secours des plantes messicoles de Champlitte

Un Conservatoire d'espaces naturels propriétaire de grandes cultures céréalières ? Mais quelle drôle d'idée ! Pourtant, ces milieux artificiels, oubliés par les gestionnaires d'espaces naturels, hébergent une biodiversité spécifique et menacée par l'agriculture intensive. C'est pourquoi le Conservatoire de Franche-Comté est devenu propriétaire en 2007 d'une parcelle de 7,8 ha sur la commune de Champlitte (70) dédiée à la conservation de la flore dite "messicole".

Les messicoles, qu'est-ce que c'est ?

Le terme « **messicole** » signifie littéralement « **qui habite les moissons** ». Les plantes messicoles sont donc **les plantes sauvages des champs cultivés**. Leur cycle de vie est adapté au travail régulier du sol : il s'agit en général de plantes annuelles à cycle de développement court et proche de celui des céréales, mais aussi de plantes à bulbes ou organes souterrains leur permettant de supporter le labour.

À l'origine, les messicoles sont souvent **des plantes pionnières** qui colonisent les sols nus ou régulièrement perturbés comme les milieux arides et les grèves de cours d'eau. Ces plantes se sont **adaptées à l'invention de l'agriculture par l'Homme** et ont quitté leurs milieux naturels pour coloniser les moissons.

Ce sont aussi bien **des espèces spontanées en France** que **des espèces d'origine géographique plus ou moins lointaine**, du fait des déplacements des Hommes et des échanges de semences depuis le Moyen-Orient, l'Asie centrale ou la Méditerranée orientale.

Les premières messicoles introduites en France sont arrivées au Néolithique, marqué par le développement de l'agriculture.

Les **surfaces cultivées** couvrent plus de **33% de la surface du territoire métropolitain**, loin devant les prairies (18%) et même les forêts (28%).

Un plan national d'actions visant à restaurer les populations de plantes messicoles a été adopté par le Ministère de la transition écologique et solidaire en 2012. Le Conservatoire de Franche-Comté contribue actuellement au travail de renouvellement de ce plan.

Pour en savoir plus :
<http://www.plantesmessicoles.fr>

1 Le Bugle petit pin, comme d'autres messicoles, se retrouve à la fois dans les champs et dans les pelouses sèches pionnières au sol rocailleux ou dénudé par le pâturage.
B. Cotte - CEN Franche-Comté



Les cultures, des réservoirs de biodiversité insoupçonnés

La **commune de Champlitte**, dans le nord-ouest de la Haute-Saône, est depuis longtemps **une terre céréalière connue des botanistes locaux pour la richesse de sa flore messicole**. La parcelle de la Combe Charton, gérée par le Conservatoire, abrite **une centaine d'espèces messicoles** et associées aux cultures. Aux côtés des célèbres coquelicots et bleuets qui colorent les champs, se trouvent de nombreuses espèces méconnues ou discrètes, dont une part importante est aujourd'hui menacée.

En outre, les messicoles **offrent abri et nourriture à de nombreux insectes**, certains pouvant être bénéfiques aux cultures. Leur floraison étalée dans le temps permet par exemple aux insectes pollinisateurs de s'alimenter depuis la fin de l'hiver jusqu'à l'automne. Différentes espèces d'oiseaux spécialistes des cultures et aujourd'hui en forte régression, comme l'**Alouette des champs**, la **Caille des blés** ou le **Busard cendré**, profitent de cette manne alimentaire.

Des actions pour secourir les messicoles de la Combe Charton

Les parcelles de la Combe Charton sont désormais **cultivées par un agriculteur local partenaire** du Conservatoire de Franche-Comté, via **un bail rural à clauses environnementales**. Des pratiques culturales favorables aux messicoles sont mises en place dont **l'interdiction d'utilisation d'herbicides et engrais chimiques**

2 La Gagée des champs, en danger critique d'extinction, est emblématique de la Combe Charton, Champlitte étant l'une des deux dernières communes franc-comtoises où elle est encore présente.

B. Cotte - CEN Franche-Comté

ainsi qu'**un travail du sol et des rotations de cultures adaptés**. Un suivi annuel est réalisé en partenariat avec cet agriculteur afin d'adapter au mieux les pratiques. **Des opérations de renforcement de certaines espèces ou de semis d'espèces menacées** issus de graines récoltées localement sont aussi menées.

3 Les coquelicots sont, avec les bleuets, les plantes emblématiques des moissons.

B. Cotte - CEN Franche-Comté

4 Les céréales produites sur le site sont valorisées directement en autoconsommation pour l'alimentation du troupeau de moutons qui pâturent par ailleurs sur des pelouses sèches de Champlitte.

C. Lapprand, B. Cotte - CEN Franche-Comté



Menace sur les « mauvaises herbes »

Considérant les messicoles comme des « mauvaises herbes » concurrentes des plantes cultivées, **l'Homme a de tout temps cherché à les combattre ou à limiter leur présence**. La révolution agricole et le développement de la **céréaliculture intensive**, de par **l'utilisation croissante de pesticides et d'herbicides**, **la mécanisation** de l'agriculture et la **réduction du linéaire de zones refuges** comme les bords de champs, talus et haies (remembrement, agrandissement des parcelles), ont conduit à **l'effondrement de la flore messicole en France et en Europe**. Nombre d'espèces sont désormais très menacées ou ont déjà disparu de régions entières.



4



Il s'agit ainsi de créer un véritable réservoir pour les plantes messicoles de la région chônitoise. Des récoltes de graines et des réintroductions sont réalisées régulièrement et des expérimentations sont toujours en cours pour améliorer la gestion.

Bertrand COTTE

Chargé de missions

Conservatoire de Franche-Comté

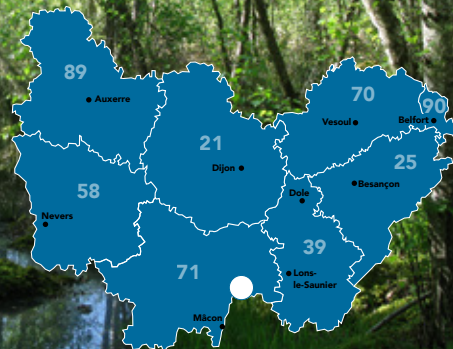
Une espèce en voie de réapparition

La **Nigelle des champs**, autrefois connue sur une douzaine de communes du Doubs et de Haute-Saône, a subi une très forte régression en France et est actuellement **disparue à l'état sauvage en Franche-Comté**. Heureusement, **un botaniste chônitois a eu le bon réflexe de conserver l'espèce dans son jardin**, ce qui a permis sa sauvegarde *in extremis* en partenariat avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté et le Jardin botanique de Besançon. L'espèce a été multipliée au jardin botanique et des essais de réintroduction dans le milieu naturel sont en cours à la Combe Charton.



Travail préparatoire aux semis pour réintroduire la Nigelle des champs

B. Cotte - CEN Franche-Comté



Au cœur des sites conservatoires

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle, entre sable et eau

Située à une dizaine de kilomètres à l'est de Tournus en Saône-et-Loire, la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle est une curiosité naturelle en Bourgogne. En effet, elle abrite à la fois des milieux désertiques et humides ! C'est donc une biodiversité très particulière qui s'y développe et que le Conservatoire de Bourgogne s'attache à préserver et à faire connaître.

“ On a marché sur les dunes... et sur l'eau ! ”

Les **dunes de sables continentales** (et leur cortège d'espèces spécifiques dont certaines sont rares et protégées) constituent incontestablement l'originalité et le principal enjeu du site. En effet, les pelouses pionnières acides sur sables mobiles ne se retrouvent en Bourgogne que dans cinq localités ! C'est d'ailleurs leur présence mais aussi celle de la **tourbière dite « de la Lioche »** qui ont justifié le classement du site en réserve naturelle nationale. Celle-ci abrite aussi l'**Étang Fouget**, créé par des moines à la fin du Moyen Âge (16^e siècle) pour élever du poisson. Cet étang et sa mosaïque de milieux marécageux attirent de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines sont protégées, notamment en période de nidification.



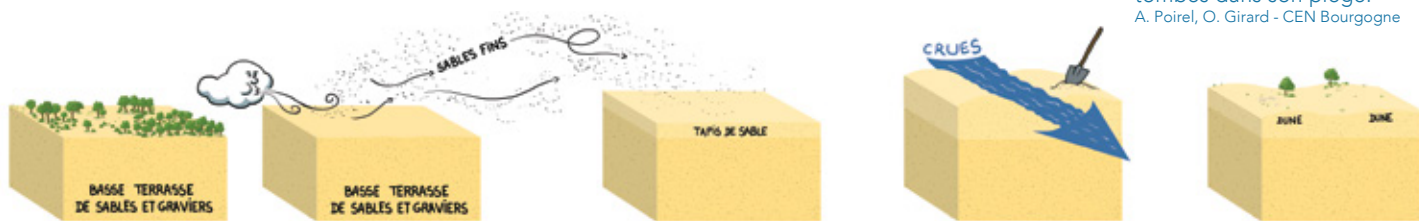
1 Partout dans le sable, des trous en forme d'entonnoir trahissent la présence d'une larve de Fourmilion qui attend patiemment de capturer les petits insectes tombés dans son piège.

A. Poirel, O. Girard - CEN Bourgogne

Des dunes de sable en Saône-et-Loire ?

Et oui ! Cela s'explique par des phénomènes géomorphologiques :

O. Girard - CEN Bourgogne



Dans la région

Sur la réserve naturelle

Du sable aurait été déposé en terrasses il y a plusieurs millions d'années par un cours d'eau « ancien », puis déplacé à plusieurs reprises sur les coteaux de la Saône par des vents très violents, entre - 8 000 ans et le 15^e siècle.

Un tapis « plat » de sable accumulé sur quelques mètres d'épaisseur s'est ainsi formé.

Puis, à partir du 18^e siècle, des crues de la Saône et des prélèvements réguliers de sable auraient donné naissance à ces petites dunes.

À la reconquête des dunes de sable

Sans intervention humaine, la végétation colonise progressivement les dunes. En quelques dizaines d'années, c'est une forêt de bouleaux et de chênes qui peut se développer. C'est d'ailleurs ce qu'il s'est produit suite à l'abandon du site dans les années 1950 : **en l'espace de 70 ans, 90% de la surface des dunes ont disparu!** Le Conservatoire de Bourgogne tente donc aujourd'hui de ralentir cette dynamique naturelle voire même de donner un coup de pouce aux dunes pour qu'elles restent des milieux dits « ouverts ». **Des travaux de restauration (bûcheronnage, débroussaillage, hersage de la surface du sol)** ont été effectués et, désormais, du **pâturage** par des moutons permet d'« entretenir » le site en limitant le développement des arbustes.

2 Travaux de restauration des dunes

A. Poiré - CEN Bourgogne

3 Robinier faux-acacia et Chêne rouge colonisent peu à peu les zones de sable.

G. Doucet - CEN Bourgogne



Un écrin forestier



De nos jours, les dunes de sable et les zones tourbeuses sont bien cachées par **un important couvert forestier (près de 70% de la surface de la réserve naturelle)**, majoritairement des **chênaies**.

Les parcelles forestières dont le Conservatoire est propriétaire sont laissées **en libre évolution** pour leur permettre de **vieillir naturellement et de fournir du bois mort, support d'une riche biodiversité** (chauves-souris, insectes, oiseaux, etc.).

Mais deux espèces envahissantes posent de réels soucis sur la réserve naturelle : le **Robinier faux-acacia** et le **Chêne rouge**, originaires d'Amérique. **Des actions de lutte contre ces espèces** sont donc menées pour limiter leur progression.

La réserve naturelle en résumé

Date de création :

3 décembre 1980 (décret n°80-993)

Localisation :

La Truchère et Ratenelle (71)

Surface : un peu moins de 100 ha

Patrimoine naturel :

- Des dunes de sable continentales
- Une tourbière de plaine
- Un étang (environ 20 ha)
- Des milieux forestiers

Gestion : par le Conservatoire de Bourgogne depuis 1990, 4^e plan de gestion (2016-2025) en cours de mise en œuvre

Une découverte naturaliste exceptionnelle

En 2020, **une espèce de tipule* rare en Europe centrale et du nord**, *Tipula (Pterelachisus) cinereocincta cinereocincta*, a été découverte (et déterminée avec certitude par le spécialiste Pierre TILLIER) au sein de la réserve naturelle ! **Le site devient ainsi l'une des trois stations du Grand Est français où l'espèce a été mentionnée**, au côté du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (dans les collections de diptères) et sur la Réserve Naturelle Régionale du Crêt-des-Roches (Doubs).

D'autres intéressantes découvertes

d'insectes sont à venir grâce aux campagnes de piégeage réalisées pour inventorier les syrphes (famille de mouches).

* Tipule : sorte de gros moustique plus connu sous le nom de « cousin »

Envie de visiter la réserve naturelle ?

Rendez-vous page 22 de ce numéro. Vous aurez un avant-goût de ce que vous pourrez découvrir en partant cheminer sur le Sentier des dunes et de la tourbière, récemment refait, mais aussi sur le Sentier de l'étang, dont les aménagements vont être prochainement revus.



La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle est un site complexe de par son histoire, la diversité des milieux qu'elle abrite mais aussi les nombreux enjeux qu'elle présente en termes de biodiversité. Et même après 40 ans, elle "réserve" encore bien des surprises !

Caroline NAJEAN

Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne

Bourgogne Conservatoire des espaces naturels CEN Bourgogne

Capturez en images les papillons de la Motte Giron

La ville de Dijon a confié en 2020 la gestion de la Motte Giron au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne pour approfondir les connaissances de la biodiversité du site et mettre en œuvre des actions visant à la protéger.

Ces actions sont réalisées avec le soutien financier de :





1 Aldez le Conservatoire à mieux connaître les papillons du site!

Du 1^{er} mai au 30 octobre 2021, lors de vos visites sur le site :

- 1 - Prenez en photo les différentes espèces de papillons que vous rencontrez. Attention, ne les touchez pas, ils sont fragiles !
- 2 - Notez le jour de la prise de vue et l'endroit (forêt, buissons, grandes zones ouvertes...)
- 3 - Envoyez vos photos à papillons@cen-bourgogne.fr
- 4 - Si vous avez envie de nommer les espèces photographiées, utilisez les fiches d'identification, le poster et le guide sur : dijon.65mo.fr/edito/papillons

À l'automne 2021, une restitution de cette opération d'inventaire participatif sera organisée.

Découvrez toutes les actions en faveur de la biodiversité portées par la ville de Dijon sur ma-nature.dijon.fr





3 Animation scolaire sur les pelouses calcaires C. Najean - CEN Bourgogne

Quoi de neuf sur les sites conservatoires ?

1 Capturez en images les papillons du site de la Motte Giron (21)

Le Conservatoire de Bourgogne, gestionnaire du site de la Motte Giron à Dijon depuis 2019, a lancé **une démarche participative avec la Ville de Dijon, Dijon Métropole et le Jardin des sciences, pour recenser les papillons**. Les promeneurs ont été invités à **photographier les papillons** observés lors de leurs balades sur ces pelouses calcaires et à **envoyer leurs clichés sur papillons@cen-bourgogne.fr**. L'inventaire se termine le **30 octobre**. À vos appareils photos !

2 Gestion de milieux naturels et changement climatique (71)



Dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué, **Réserves Naturelles de France** a initié un projet visant à **aider les gestionnaires d'aires protégées** en France et en Europe à **intégrer ce nouveau paramètre dans leurs pratiques de gestion** et à s'y adapter. **15 sites-tests** (différentes aires protégées sur des milieux naturels très différents) ont été désignés dont **les Monts du Mâconnais** qui englobent plusieurs sites gérés par le Conservatoire de Bourgogne. Notre association doit ainsi réaliser un **Diagnostic de Vulnérabilité et d'Opportunité** ainsi qu'un **Plan d'adaptation au changement climatique**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur naturadapt.com

3 Les enfants au contact de la nature avec le Conservatoire (21)

Dans le cadre d'un **appel à projets lancé par le Département de Côte-d'Or**, le Conservatoire de Bourgogne a accompagné en mai et juin derniers **deux classes** dans leur **découverte des pelouses calcaires**. **24 élèves de CP** de Gevrey-Chambertin ont étudié les **Pelouses de Champ Sement à Brochon** et les **pelouses du Petit Clocher d'Is-sur-Tille** ont accueilli **25 élèves de CE1** de la commune. Au travers d'**activités pédagogiques et ludiques sur le terrain et en classe** (4 séances pour chaque classe), les enfants ont fait connaissance avec ces milieux naturels et leur biodiversité. À noter que le Département est venu filmer l'une des séances de terrain afin de faire un reportage sur les projets menés par les différentes écoles et structures animatrices.

4 Les espèces patrimoniales du Val de Saône sous surveillance (71)

Cette année, le Conservatoire poursuit **son suivi des plantes patrimoniales des prairies inondables du Val de Saône à Ouroux-sur-Saône**, en ciblant la **Violette élevée** sur la station des Longs traits. Les résultats sont prometteurs, l'espèce étant toujours présente et en nombre ! Ce suivi vise à **étudier la dynamique des populations et leur répartition en lien avec la gestion pratiquée**.

Quelques nouveaux sites

Le Conservatoire de Bourgogne gagne encore et toujours du terrain sur les milieux naturels pour assurer leur préservation ! En effet, des parcelles sont régulièrement acquises ou conventionnées avec les propriétaires (communes ou privés).

Ainsi, des sites conservatoires se sont récemment agrandis, notamment des espaces de **pelouses calcaires en Côte-d'Or et dans l'Yonne**.

De nouveaux sites ont également intégré le « parc de sites » du Conservatoire de Bourgogne. C'est le cas du **marais de Froide Fontaine (1 ha)**, abritant notamment la **Gentiane pneumonanthe** et l'**Épipactis des marais**, qui a été conventionné avec la commune de Source Seine (21).

4 La Violette élevée, protégée au niveau national, affectionne les prairies humides de fauche.
F. Jeandenand - CEN Bourgogne



5

Le bonheur est dans la biscutelle (58)

L'Espace Naturel Sensible « Les Varennes de Tinte » à Sougy-sur-Loire, géré depuis 2019 par le Conservatoire de Bourgogne, va faire l'objet de travaux de restauration en fin d'année 2021. **Bûcheronnage, débroussaillage et étrépage**, seront effectués pour **retrouver une pelouse ligérienne et sa flore patrimoniale**, et plus particulièrement la **Biscutelle controversée**. Le Conservatoire souhaite redonner par la suite un usage pastoral au site et recherche **un(e) agriculteur(trice) avec un troupeau affectionnant les pelouses (2 ha) et sous-bois (1,5 ha)**. Pour plus de renseignements, contactez l'antenne du Conservatoire à Decize !

6

Des vélos au Carnaval (71)

Le 2 juillet dernier, **le Tour de France est passé à Uchon, à proximité des Rochers du Carnaval!** C'était donc une belle opportunité de **mettre en valeur ce site classé géré par le Conservatoire** et de **sensibiliser les très nombreux visiteurs** à la préservation de la nature. Ainsi, l'équipe s'est mobilisée pour tenir un stand, proposer des visites guidées du site et un quizz avec lots à gagner.

7



6 Visite guidée du site des Rochers du Carnaval
C. Najean - CEN Bourgogne

7 Panneau de sensibilisation à la protection des oiseaux des grèves
O. Girard - CEN Bourgogne

7

Des panneaux pour sauver les oiseaux (58)

La **fréquentation par l'Homme**, souvent accompagné de chiens (bien qu'ils soient interdits ou tolérés en laisse), des grèves et des îles de la Loire peut être préjudiciable pour les oiseaux qui nidifient sur ces milieux comme l'**Edicnème criard**, le **Petit gravelot** et les **Sternes pierregarin et naine** : **écrasement des œufs et des poussins** dont les couleurs se confondent avec le sol, **dérangement et envol des adultes** laissant alors les **nichées au soleil**. La sensibilisation des usagers de la Loire est donc nécessaire pour préserver ces oiseaux protégés à l'échelle nationale. Des **panneaux d'information** ont été installés cette année de façon temporaire pendant la durée de la période de nidification, notamment aux **endroits stratégiques du site Natura 2000 Val de Loire nivernais**. Ces derniers seront **désormais posés tous les ans**. Cette action est menée collectivement par les acteurs, les gestionnaires et usagers de la Loire, dont fait partie le Conservatoire.

8

Chercher la petite bête dans les bois (89)

Le suivi des **coléoptères saproxyliques** (c'est-à-dire liés au bois) mené dans la **Vallée du Branlin** en partenariat avec l'Office pour les insectes et leur environnement s'est terminé dernièrement après trois années. **265 espèces de coléoptères ont été observées dont 222 saproxyliques**. Quatre d'entre elles sont particulièrement intéressantes comme *Ishnodes sanguinicolis*, coléoptère habitant les cavités basses des vieux feuillus, et *Triplax collaris*, petit coléoptère de 2 à 3 mm rare en France et lié aux pleurotes sur les tilleuls ou bouleaux des forêts de bords de cours d'eau.

9

Succès de reproduction pour le Faucon pèlerin (89)

2021 est la cinquième année consécutive de nidification d'un couple de Faucon pèlerin qui se reproduit régulièrement au sein de la **Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc** à Mailly-le-Château! Et il est relativement prolifique (3 à 4 poussins à l'envol ces dernières années). Ces résultats concernant **l'un des trois seuls couples nicheurs de l'Yonne** sont encourageants mais demeurent fragiles. Pour le préserver, **un dispositif de protection est mis en place chaque année entre début février et début juin sur les secteurs d'escalade**, en concertation avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade et les clubs locaux.

1 Non, ceci n'est pas un gland de chêne mais une limace!
M. Jouve - CEN Bourgogne

2 La Grande cétoine dorée est parfois appelée « Hanneton des roses » car elle apprécie particulièrement ces fleurs.
N. Lécrivain - CEN Bourgogne

Découvertes naturalistes

- Une nouvelle espèce de limace, la **Testacelle commune** 1, a été observée sur la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89)! Il s'agit de la première mention dans l'Yonne de cette espèce en limite d'aire de répartition.

- Plusieurs espèces végétales patrimoniales ont été observées sur les Rochers du Saussois (89) dont le **Micrope érigé**, petite plante d'aspect cotonneux des pelouses calcaires protégée en Bourgogne.

- La **Grande cétoine dorée** 2 (ou encore Grande cétoine verte ou Cétoine précieuse) a été dénichée sur les pelouses calcaires des Côtes d'Orge (58). Jusqu'à présent, les données sur cette espèce se cantonnaient à un secteur autour du nord-est de la Saône-et-Loire et du sud-est de la Côte-d'Or. À notre connaissance, il s'agit donc bien d'une première pour le département de la Nièvre!



1



2

Lors de la 35^e Assemblée générale, la matinée a été consacrée à la présentation du bilan des activités du Conservatoire et du bilan financier. Après un repas convivial, ce sont la gravière de Marcigny et plusieurs sites des bords de Loire qui ont été mis à l'honneur pour les visites de l'après-midi.
C. Duthu - CEN Bourgogne



La vie de l'association

Des statuts plus fédérateurs pour le Conservatoire

Le 9 janvier dernier, lors d'une **Assemblée générale extraordinaire**, le Conservatoire de Bourgogne a **voté ses nouveaux statuts** qui lui permettront de **mieux exercer ses missions** de gestionnaire des milieux naturels bourguignons et d'**ouvrir son Conseil d'administration à d'autres membres** dont des collectivités ayant la compétence « environnement ».

Vous pouvez les consulter sur www.cen.bourgogne.fr

35^e Assemblée générale

Celle-ci s'est déroulée le **12 juin à Marcigny (71)** et a rassemblé **une quarantaine de participants**. Cette Assemblée générale a été marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'association.

La migration des salariés

- **Nathalie LÉCRIVAIN** a pris le relais de Katia DUCROIX, en tant que **Conservatrice de la RNR de la Loire bourguignonne**.
- **Cécile BARBIER** succède à Frédéric JEANDENAND comme **Chargée de missions territoriales de Saône-et-Loire**.
- **Vincent ROCHETEAU** remplace Benoît FRITSCH au poste de **garde-technicien de la RNN du Val de Loire**.
- **Caroline LLINARES** est arrivée en mai en tant que **Responsable du Pôle Communication et Évènementiel**.

Bienvenue à eux !

La parole à...



Caroline LLINARES

Responsable du Pôle Communication et Évènementiel

Promouvoir les valeurs, les sites remarquables et les actions du Conservatoire

“ Pourquoi avoir choisi le Conservatoire de Bourgogne ? Quelles sont tes missions ? ”

*Aujourd'hui plus que jamais, je pense que **nombreux sont les citoyens, les collectivités et acteurs bourguignons souhaitant se mobiliser pour la préservation et la reconquête de la biodiversité** face aux défis climatiques et environnementaux.*

*C'est avec cette volonté et dans cet état d'esprit que j'ai rejoint l'équipe du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. **Nos missions de communication et de sensibilisation ont pour objectif de promouvoir les valeurs, les sites remarquables et les actions de notre association** auprès du plus grand nombre. Je souhaite **contribuer de manière active à la valorisation du patrimoine naturel** et de ces richesses locales qui se trouvent à quelques pas de chez nous. Et si, au passage, je peux éveiller les consciences et faire naître quelques vocations naturalistes, alors le pari sera gagné !*

Quel est ton site préféré dans la région et pourquoi ?

*Même s'il est difficile de n'en choisir qu'un, j'affectionne particulièrement un lieu du **Pays Châtillonnais, le Cirque de la Coquille**. C'est **le premier sentier et site conservatoire que j'ai découvert à mon arrivée en Bourgogne, il y a 5 ans**. J'aime ce lieu tant pour **son patrimoine naturel** que pour **son histoire et les légendes** qui lui sont attachées.*

Quelle est ton espèce animale ou végétale préférée ?

*J'ai un penchant pour l'avifaune de manière générale mais, si je dois ne citer qu'une espèce, je dirais l'**Effraie des clochers**. J'ai souvent l'occasion d'en apercevoir près de chez moi et même depuis ma fenêtre car l'espèce, assez répandue dans la région, niche et gravite autour des granges et des clochers. Son cri aigu est très caractéristique mais **c'est surtout son vol d'un extrême silence que je trouve le plus étonnant.*** ”



Effraie des clochers
Pixabay



Et dans le réseau des Conservatoires ?

Un cahier de découverte de la nature 100 % jeux

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels vient de faire paraître aux éditions **Plume de carotte** «**Mon cahier d'activité nature**», un ouvrage **destiné aux enfants de 8 à 12 ans** et à leur famille pour **découvrir les milieux naturels présents en France et leur biodiversité**.

Au travers de **68 pages** et près de **150 jeux** d'observation, d'énigmes, de mots fléchés, etc., les forêts, la montagne, la campagne, le littoral et les eaux douces, dévoilent leurs secrets.

Ici et là, **des «personnages» des Conservatoires d'espaces naturels expliquent les missions de nos associations** en faveur de la nature. Ce projet a notamment pu voir le jour grâce au soutien de 135 donateurs ayant répondu à **une campagne de financement participatif**.

Cet ouvrage est disponible en librairie ou sur le site des éditions Plume de Carotte au prix de 9,90 € et auprès de vos Conservatoires au tarif préférentiel de 8€ pour les adhérents.

La "famille" s'agrandit



C'est maintenant officiel, après plusieurs années de préfiguration, **le Conservatoire d'espaces naturels de Guyane est né le 17 avril 2021 !** Ce nouvel arrivant porte à 23 le nombre de Conservatoires d'espaces naturels.

Le 9 octobre prochain, participez au Jour de la Nuit !



Le Jour de la Nuit est une manifestation nationale de redécouverte de la nuit, ses paysages, sa biodiversité et son ciel étoilé... Cette opération, initiée par **Agir pour l'Environnement et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes**, vise à **attirer l'attention du grand public sur les conséquences de la pollution lumineuse**. De **nombreuses activités** sont proposées partout en France et notamment pas les Conservatoires d'espaces naturels. **Plusieurs villes éteignent symboliquement une partie de leur éclairage public** à cette occasion (ce qui fait en plus des économies d'énergie !). Vous aussi, préparez vos bougies le 9 octobre !

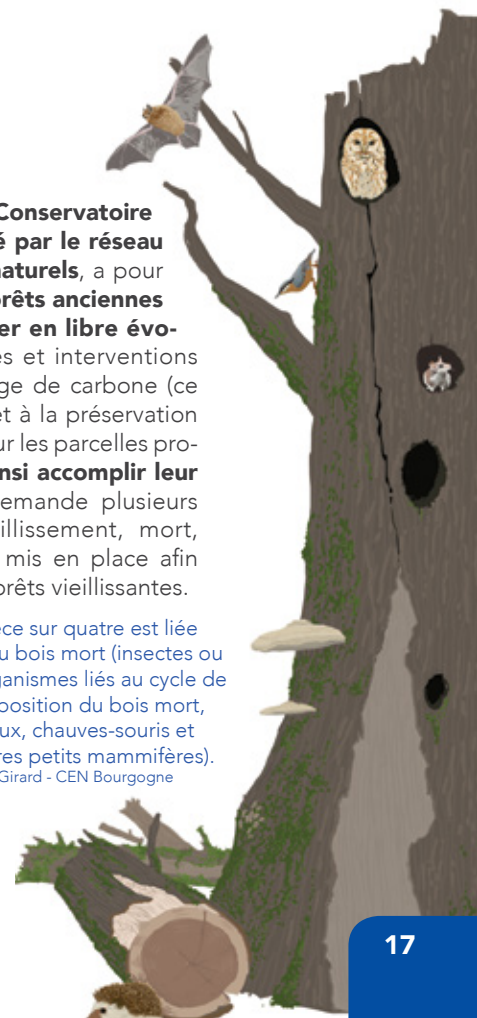
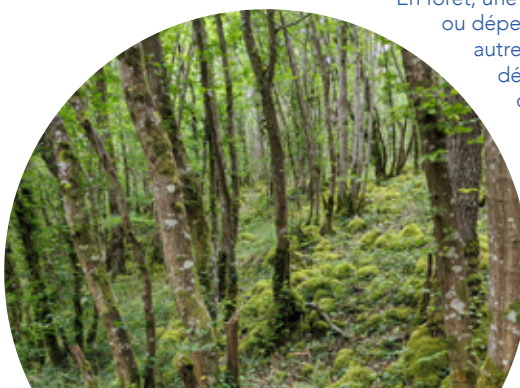
Vers un réseau de vieilles forêts conservatoires



Le projet **Sylvae**, initié par le **Conservatoire d'Auvergne** et aujourd'hui porté par le **réseau des Conservatoires d'espaces naturels**, a pour philosophie d'**acquérir des parcelles au sein de forêts anciennes et/ou à haute valeur écologique et de les laisser en libre évolution**. En effet, conserver des forêts sans coupes et interventions importantes sur la végétation contribue au stockage de carbone (ce qui atténue les effets du changement climatique) et à la préservation d'une biodiversité particulière liée aux bois morts. Sur les parcelles propriétés des Conservatoires, **les arbres pourront ainsi accomplir leur cycle biologique complet** (qui naturellement demande plusieurs centaines d'années) : croissance, maturité, vieillissement, mort, régénération naturelle... Des **suivis** pourront être mis en place afin d'améliorer les connaissances scientifiques sur les forêts vieillissantes.

En forêt, une espèce sur quatre est liée ou dépend du bois mort (insectes ou autres organismes liés au cycle de décomposition du bois mort, oiseaux, chauves-souris et autres petits mammifères).
O. Girard - CEN Bourgogne

Forêt de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc (89)
O. Girard - CEN Bourgogne





Des partenariats pour mieux préserver la nature

Quand les “Conservatoires” s’associent

Plus habitués à rencontrer des propriétés du Conservatoire du littoral lors de vos vacances au bord de la mer ou de l’océan, vous ignorez peut-être que ce dernier intervient également sur les grands lacs de France. Il préserve notamment différents secteurs au bord du lac de Vouglans, dans le Jura. Et pour assurer la gestion de certains d’entre eux, il a fait appel au Conservatoire d’espaces naturels de Franche-Comté !

Plusieurs acteurs, une même volonté

Le **lac de Vouglans** attire les convoitises en matière de préservation de l’environnement ! En effet, le **Conservatoire du littoral** est propriétaire de sites au bord du lac, labellisés « **Espaces naturels sensibles** » par le **Département du Jura**, lui aussi propriétaire de certaines parcelles. C’est donc tout naturellement qu’un **plan de gestion commun** pour les sites de la rive droite du lac a été élaboré en 2019 par les deux partenaires, accompagnés par le **Conservatoire de Franche-Comté**.

Une protection dynamique

Le Conservatoire du littoral, établissement public national, membre de l’UICN*, est **toujours en veille pour acquérir des terrains** au sein de périmètres précis, basés sur des intérêts de biodiversité et de menaces liées à l’urbanisation. C’est ainsi qu’en 2020, le **Conservatoire du littoral a finalisé l’acquisition de milieux naturels remarquables, pour certains rares en Franche-Comté, sur les communes d’Onoz et d’Orgelet** dans le Jura.

*Union internationale pour la conservation de la nature

La Fédération des Conservatoires d’espaces naturels et le Conservatoire du littoral ont signé le 30 avril 2019 leur deuxième convention nationale de partenariat pour une durée de 10 ans. La Bourgogne-Franche-Comté s’ajoute ainsi aux 8 régions au sein desquelles des propriétés du Conservatoire du littoral sont gérées par les Conservatoires d’espaces naturels.



Des partenariats multiples pour une gestion optimisée

Le **Conservatoire du littoral associe systématiquement les communes pour une gestion concertée des sites dont il est propriétaire**. Toutefois, rares sont celles qui disposent d’une expertise dans le domaine de la préservation des milieux naturels. Aussi, **une convention de gestion quadripartite entre le Conservatoire du littoral, les communes d’Onoz et d’Orgelet et le Conservatoire de Franche-Comté**, signée le 29 mars 2021, confie à ce dernier **la gestion de plus de 88 ha**, dont les emblématiques sites du Lac et de la Combe d’Onoz.

Ces premiers partenariats se concrétisent déjà, grâce à une subvention du Département, puisque qu’un travail a commencé avec un exploitant agricole local. Espérons que cela concernera à l’avenir bien d’autres sites !

Raphaël VAUTHIER
Responsable de secteurs
Conservatoire de Franche-Comté

La Combe d’Onoz, entre pelouses sèches et milieux humides...
R. Vauthier - CEN Franche-Comté

L'Allier est un lieu de vie pour de nombreux oiseaux dont le Guêpier d'Europe.
S. Gomez - CEN Bourgogne, Pixabay



Des partenariats pour mieux préserver la nature

Un collectif pour faire du Val d'Allier Bourbonnais une zone humide d'importance internationale

En raison d'une dynamique fluviale préservée, l'Allier est l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe de l'Ouest. Sa vallée alluviale abrite une importante biodiversité et une ressource en eau précieuse. Le Val d'Allier Bourbonnais, s'étendant sur 130 km entre Vichy et le Bec d'Allier, a été identifié comme zone prioritaire pour devenir un site Ramsar.

Le label Ramsar, un atout pour les territoires

L'obtention du label Ramsar, reposant sur neuf critères écologiques, facilite la **construction de projets en faveur du patrimoine naturel et de la ressource en eau cohérents et partagés** par l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, agriculteurs, associations, etc.) et des habitants. Le label promeut la **valorisation de l'identité des territoires et un développement économique durable** (pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, tourisme de nature). Il peut aussi être un plus pour **obtenir des financements** pour mettre en œuvre ces projets.

Une démarche de longue haleine

La demande de labellisation Ramsar repose sur **une démarche volontaire des acteurs du territoire**. Pour le Val d'Allier Bourbonnais, la démarche a été initiée en juin 2019 par les **Conservatoires d'espaces naturels de l'Allier, de Bourgogne et du Centre-Val-de-Loire**. Les services de l'État et l'association Ramsar-France ont confirmé en septembre 2019 l'éligibilité potentielle du site. Ainsi, **différents partenaires travaillent désormais de concert au sein d'un comité de préfiguration** coordonné par le Conservatoire de l'Allier pour proposer un projet de territoire partagé, qui constituera le dossier de candidature sur la base d'un argumentaire scientifique.



Des groupes de travail et de réflexion sont régulièrement organisés.
E. Cournez - CEN Allier

Convention et label Ramsar au secours des zones humides

Traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 à Ramsar, en Iran, la convention Ramsar vise à protéger des zones humides d'importance internationale. Pour les territoires ainsi labellisés, c'est une opportunité de renforcer la préservation de leurs patrimoines naturel et culturel et d'améliorer leur valorisation durable.

Début 2022, le dossier de demande de labellisation finalisé sera transmis aux services de l'État pour différentes étapes de validation au niveaux régionaux, national puis international. Le Val d'Allier Bourbonnais pourrait ainsi obtenir le label Ramsar et être inauguré en 2023. Il rejoindrait alors notamment la Baie du Mont Saint-Michel et la Camargue au patrimoine mondial des zones humides.

Caroline NAJEAN
Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne

Lors de l'accouplement, les libellules forment un cœur copulateur. T. Morvan - CEN Franche-Comté



Dotées d'un « masque » garni de fortes mandibules qu'elles peuvent projeter sur leurs proies, les larves de libellules sont des prédateurs redoutés des petits poissons, têtards et larves de moustiques. G. Doucet - CEN Bourgogne

La nature à la loupe

Vivez ma vie... de libellule !

Tout le monde a déjà contemplé le vol gracieux des libellules au bord de l'eau. Mais savez-vous que ces jolis insectes aériens ont d'abord été des larves aquatiques aux allures étranges ? Et vous allez voir que ce n'est pas simple de devenir une libellule adulte !

La saison des amours

L'été, les libellules s'adonnent à des ballets incessants dans les airs au-dessus des eaux des mares, rivières, étangs ou lacs, ou se perchent sur la végétation. Parfois, elles sont par deux et forment avec leurs corps des figures semblables à un cœur. C'est un couple en plein **accouplement** ! Quelques secondes ou minutes après avoir été fécondée, la femelle pondra ses œufs dans la végétation ou directement dans l'eau.

La larve de libellule, une créature masquée

Quelques jours ou semaines plus tard, après éclosion des œufs, de petites larves partent à la découverte de la vie aquatique. Ces dernières ne peuvent respirer et survivre que dans l'eau. Elles passeront là de quelques semaines à cinq ans, en résistant au froid hivernal, enfouies sous la vase. Elles vont ainsi **grandir et muer plusieurs fois**.

Place à la métamorphose

Un beau jour de printemps ou d'été, les larves de libellules ayant survécu au monde aquatique se sentent prêtes à vivre de nouvelles aventures ! Elles sortent alors de l'eau en grimpant sur une tige ou une feuille, une brindille, une pierre, et s'immobilisent. Puis vient l'**émergence** : la carapace se craquelle, la jeune libellule formée s'en extrait lentement, déplie ses ailes, qui vont durcir au contact de l'air, et prend son envol (si tout se passe bien !). Et le cycle peut ainsi recommencer.



Sortir de sa carapace peut parfois être acrobatique ! La carapace « abandonnée » est appelée exuvie. G. Doucet - CEN Bourgogne

À chaque espèce de libellule, son exuvie La collecte sur le terrain et la détermination des exuvies aident les naturalistes à connaître les espèces présentes sur un site donné en plus de l'observation des adultes.

Vous avez dit « libellules » ?

D'un point de vue naturaliste, le terme « libellules » désigne les libellules dites « vraies » et les demoiselles. Mais comment les différencier ?



Libellule « vraie » : corps trapu, ailes déployées sur le côté au repos, vol rapide et énergique

Demoiselle : corps fin, ailes repliées sur le dos au repos, vol délicat

Dans cet article, nous utilisons le mot « libellules » au sens large, comprenant les libellules « vraies » et les demoiselles.

O. Girard - CEN Bourgogne

Les libellules passent beaucoup de temps sous l'eau à l'état larvaire et ne connaissent les joies de la vie aérienne que quelques mois, pour se reproduire. D'un été à l'autre, nous observons toujours des libellules mais ce ne sont donc pas les mêmes individus !

Caroline NAJEAN

Chargée de missions Communication
Conservatoire de Bourgogne



L'anecdote naturaliste de ...

Cécile BARBIER

Chargée de missions territoriales de Saône-et-Loire au Conservatoire de Bourgogne

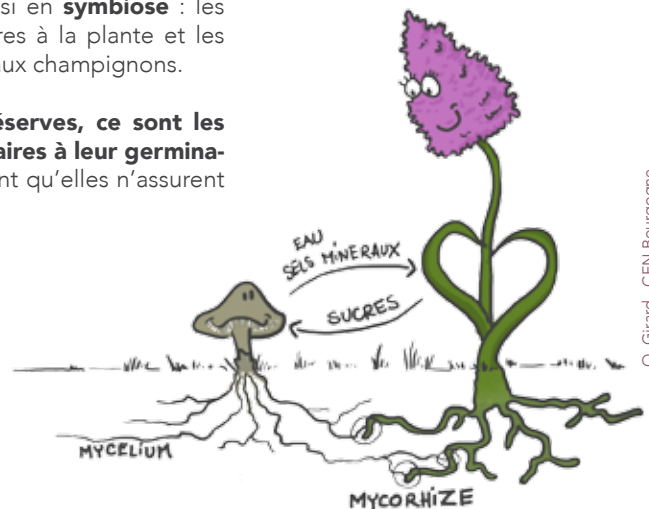
Des orchidées et des... champignons !

“ Si leurs fleurs magnifiques mimant des insectes ou des formes humaines n'ont plus de secret pour les observateurs avertis, en revanche, **certains mécanismes utiles à la croissance des orchidées sont encore méconnus et notamment leur lien avec les champignons !**

La plupart des espèces d'orchidées possèdent des **organes souterrains** (bulbes ou rhizomes) **dont les racines sont peu développées avec un accès difficile aux nutriments du sol.** C'est là qu'interviennent les champignons - plusieurs espèces peuvent concerner les orchidées - dont **le mycélium s'associe aux racines des plantes** par le **phénomène de mycorhization.** Champignon(s) et orchidées vivent ainsi en **symbiose** : les champignons apportent les sels minéraux nécessaires à la plante et les orchidées assurent l'apport en carbone (des sucres) aux champignons.

Les graines d'orchidées étant dépourvues de réserves, ce sont les champignons qui fournissent les éléments nécessaires à leur germination puis au développement des jeunes plantes avant qu'elles n'assurent leur croissance par photosynthèse.

Si vous rencontrez des orchidées, imaginez le réseau souterrain qui existe à leurs pieds... **Les champignons peuvent même créer une symbiose entre les orchidées et les racines d'un arbre !** Cela explique pourquoi transplanter un pied d'orchidée dans une jardinière est voué à l'échec. **Inutile donc de les déterrer et laissons-les dans la nature !** ”



O. Girard - CEN Bourgogne



L'astuce naturaliste de ...

Alice BUTTIN

Chargée d'études au Conservatoire de Franche-Comté

Larve de triton ou larve de salamandre ?

“ **Tritons et Salamandre tachetée** sont des amphibiens appartenant à l'ordre des Urodèles, c'est-à-dire qu'ils conservent leur queue à l'âge adulte (contrairement aux Anoures que sont les grenouilles et les crapauds). **Leurs larves** se ressemblent beaucoup car elles **possèdent toutes une queue plate**, peu ou pas tachetée, et, à hauteur de la tête, **des branchies externes** bien visibles. Mais, en les observant bien, un détail fait toute la différence ! Sur la **base des pattes de la larve de salamandre**, là où elles s'insèrent à l'abdomen, **une petite tache blanchâtre** est nettement visible. Vous voyez une tache ? Alors c'est une larve de salamandre !

Les Salamandres tachetées vivent principalement en forêt et ont plutôt des mœurs terrestres (elles ne savent pas bien nager !). Les femelles ne s'approchent de points d'eau calme et à faible débit (**flaques, rus, sources**) que pour pondre des larves toutes formées. La période de vie aquatique de ces dernières varie entre deux et six mois suivant la fraîcheur de l'eau et la nourriture disponible. Il n'est pas rare de voir hiverner des larves nées en été.

Les larves de **tritons** se développent dans des points d'eau peu profonds et ensoleillés (**étangs, fontaines, mares**) et en sortent à l'automne pour hiverner. ”



1



2

1 Larve de triton

C. Foutel - CEN Bourgogne

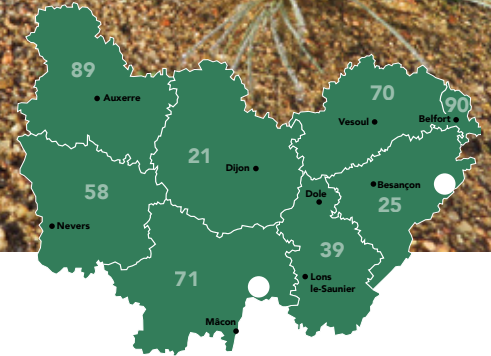
2 Larve de Salamandre tachetée

C. Foutel - CEN Bourgogne

Les dunes de la réserve naturelle accueillent cette petite graminée qui pousse en touffe, le Corynéphore.
S. Petit, A. Poirel - CEN Bourgogne



Promenons - nous sur les sites



71 La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle : des dunes de sable si loin de la mer !

Entre Saône et Saône, la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle est l'occasion d'un véritable dépaysement qui, bien vite, nous fait oublier la plaine qui nous entoure.

Ce que vous y découvrirez

• Des milieux naturels contrastés

Sur une petite surface, à seulement quelques mètres les uns des autres, se concentrent des milieux aussi différents que des **étendues sableuses pâturées** et une **cuvette humide où s'est installée une tourbière boisée**. Au sein de ces milieux, les conditions de vie sont diamétralement opposées : chaudes et sèches sur les dunes, fraîches et humides dans la tourbière.

• Des espèces adaptées aux milieux secs

Les sables sont favorables à l'installation de **petites plantes annuelles capables de pousser très rapidement**, comme la **Spargoutte printanière**, de **lichens** ou encore du **Corynéphore**, petite graminée dont les touffes peuvent faire penser à des hérissons. De nombreux **insectes et reptiles** sont adaptés à la chaleur et à la sécheresse de ces secteurs.

• Une biodiversité caractéristique des milieux humides

La tourbe est quant à elle colonisée par les **mousses**, dont de nombreuses **sphaignes**, et les **Bouleaux pubescents** qui supportent bien la présence de l'eau une grande partie de l'année. La **Droséra à feuilles rondes**, petite plante carnivore, trouve sur ces tapis de sphaignes les conditions idéales à sa croissance. Certains **amphibiens** ont élu domicile au cœur de cette tourbière et des mares qui l'entourent.

Comment découvrir ce patrimoine ?

Le « **Sentier des dunes et de la tourbière** », boucle de découverte de 2 km jalonnée de **panonceaux informatifs**, permet de ressentir à la fois l'ambiance chaude et sèche des pelouses et landes sur sable et la fraîcheur humide de la tourbière.

Départ du sentier : au lieu-dit Pont Seille, se garer sur le parking principal aux abords des locaux du Conservatoire puis suivre le fléchage « Dunes et tourbières »

Durée du parcours : environ 1 h

Niveau de difficulté : facile

Précautions à prendre : munissez-vous de bonnes chaussures, chapeau et gourde d'eau à la belle saison

Cet espace naturel étant protégé, merci de respecter la réglementation.

Restez sur le sentier !

Pour vous y rendre

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle se situe **en Saône-et-Loire**, sur les communes de **La Truchère et Ratenelle**, à **10 km de Tournus**.

- **Depuis Tournus**, prendre la direction de Cuisery et après Lacrost, suivre la signalétique routière « Réserve naturelle ».

- **Depuis Cuisery**, prendre la direction de Sermoyer par la RD 933.

1 La Droséra à feuilles rondes attire et capture de petits insectes grâce aux poils gluants qui recouvrent ses feuilles.

G. Doucet - CEN Bourgogne

2 La Spargoutte printanière fleurit d'avril à juin sur les sols sablonneux de la réserve naturelle.

G. Doucet - CEN Bourgogne



1



2

Sur les Seignes : balade au cœur d'une tourbière restaurée

Au cœur des paysages typiques du Haut-Doubs, au son des clarines des vaches, nous vous invitons à découvrir le site de "Sur les Seignes", une tourbière bien singulière parmi celles du massif jurassien.



La Leucorhine à gros thorax, espèce très rare, fréquente la tourbière depuis les travaux de restauration.
L. Bettinelli - CEN Franche-Comté

Ce que vous y découvrirez

• L'histoire d'une tourbière malmenée

Comme la plupart des tourbières jurassiennes, celle-ci a été **exploitée artisanalement** par les habitants pour se chauffer. Mais l'originalité de ce site réside dans l'**extraction industrielle de tourbe** dont il a fait l'objet à la fin du 20^e siècle.

• Les traces des travaux de restauration

Afin de «réparer» cette tourbière très détériorée, le Conservatoire est intervenu en plusieurs phases : en 2003 et 2014 pour obtenir une saturation en eau nécessaire à la régénération de la zone exploitée, puis en 2018 pour l'enlèvement d'une plateforme bitumée. **Vous verrez ainsi la manière dont la nature reprend ses droits après des travaux.**

• Une biodiversité très riche

Au sein du site, place aux plantes et insectes typiques des conditions de vie très particulières de ce milieu gorgé d'eau : **sphaignes, linaigrettes, Comaret des marais...** mais aussi de nombreux papillons comme le **lumineux Solitaire** ou le **Cuivré de la Bistorte**.



Comment découvrir ce patrimoine ?

Départ du sentier : Après le hameau des Charniers, prendre la première route sur la droite. Parking devant le panneau d'accueil. Un chemin carrossable bordé de prairies et murs en pierres sèches mène en 15 minutes sur la tourbière.

Durée du parcours : environ 40 minutes. Pour une balade un peu plus longue, un départ est possible depuis le hameau des Maisons Dessous à partir de l'aire de pique-nique.

Niveau de difficulté : facile

Cet espace naturel étant sensible au piétinement, merci de rester impérativement sur le platelage !

Pour vous y rendre

La tourbière « Sur les Seignes » se situe **dans le Doubs**, sur la commune de **Frambouhans**, à **70 km de Besançon**.

- **Depuis Besançon**, suivre Les Cerneux-Monnot (Bonnétage) puis le hameau des Charniers.

- **Depuis Maïche** (10 km), prendre la D414 en direction de Charquemont.

Coordonnées GPS :
47.180060, 6.782241

Plus d'informations sur
www.cen-franche-comte.org

1 Le travail des « tourbiers » à Noël-Cerneux au 19^e siècle
Huile sur toile d'Isenbart
A. Tournier

2 Le Solitaire est très lié à l'Airelle des marais, sa plante-hôte.
L. Bettinelli
CEN Franche-Comté

3 Le Comaret des marais, très facile à observer sur le site, forme des radeaux flottants grâce à un système qui emprisonne de l'air dans ses tiges.
M. Paris - CEN Franche-Comté

4 Vue de la tourbière depuis le platelage installé pour vous immerger au cœur du site
E. Bunod
CEN Franche-Comté

Un autre sentier au départ de Noël-Cerneux, à 13km, vous mène sur les pas d'Émile Isenbart, peintre comtois du 19^e siècle, à travers étang et tourbière.

Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne - Franche - Comté sont des associations loi 1901 agissant pour la préservation des milieux naturels, la faune et la flore de la région.



A. Janvier
CEN Franche-Comté

Leurs principales missions sont de :

- **Connaître les milieux naturels et les espèces** pour mieux adapter la gestion sur les sites ;
- **Protéger les milieux naturels et la biodiversité menacés** en achetant des parcelles ou en passant des accords avec les propriétaires (privés, collectivités, etc.) ;
- **Gérer les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité**, souvent en partenariat avec des agriculteurs ;
- **Sensibiliser à la préservation des espaces naturels remarquables ;**
- **Accompagner les acteurs locaux et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.**

Pour toutes ces raisons, **nos Conservatoires sont reconnus d'intérêt général et agréés par l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté** qui reconnaissent le bien-fondé de nos actions et les soutiennent financièrement.

Adhérer aux Conservatoires, c'est nous encourager dans nos actions de protection et de sauvegarde du patrimoine naturel de votre région. Votre soutien est très important pour nous. Vous témoignez de l'implication des citoyens à nos côtés dans la sauvegarde de la biodiversité.

Nos principaux financeurs

Nos actions sont possibles grâce au soutien et à la participation des **adhérents, donateurs et bénévoles**, à la collaboration et à l'aide de nombreux **partenaires** dont :



N°52 - 2^e semestre 2021
ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 2^e semestre 2021

Publication éditée par les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
Directeurs de la publication :
Muriel LORIOD-BARDI / Daniel SIRUGUE

Photos de couverture :

Dunes de la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle (71) - A. Poirel - CEN Bourgogne • Combe Charton et ses messicoles à Champlitte (70) - E. Bunod - CEN Franche-Comté

Comité de rédaction : Walter CHAVANNE, Régis DESBROSSES, Muriel LORIOD-BARDI, Patrice NOTTEGHEM, Gérard PAYEN, Guy POURCHET, Gérard QUÉTÉ, Daniel SIRUGUE, Jean-Marie VALDENNAIRE, Yves VOLA + Comité technique
Comité technique : Christophe AUBERT, Elvina BUNOD, Romain GAMELON, Olivier GIRARD, Caroline LLINARES, Caroline NAJEAN

Secrétariat de rédaction : Elvina BUNOD, Caroline NAJEAN
Mise en page : Olivier GIRARD
Imprimé à 2500 exemplaires par S2e Impressions
Ce numéro a bénéficié du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Pour nous trouver

Les sièges



Chemin du Moulin des étangs
21600 Féney
Tél. 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr



Maison de l'environnement
de Bourgogne Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20
www.cen-franchecomte.org



Les antennes

- **Dans l'Yonne**
9 bis rue de l'Hôpital - 89200 Avallon
Tél. 03 45 02 75 84
- **Dans la Nièvre**
13 rue Marguerite Monnot- 58300 Decize
Tél. 03 45 82 93 07
- **Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire**
44 rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire
Tél. 03 86 60 78 25
- **En Saône-et-Loire**
Pont Seille - 71290 La Truchère
Tél. 03 85 51 35 79
- **Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois**
24 Grande rue - 25330 Cléron
Tél. 03 81 62 14 14
- **Dans le Jura**
49 Grande rue - 39800 Poligny